

Clermont-Ferrand, le **05** JUL. 2022

Le Préfet du Puy-de-Dôme

à

Mesdames et Messieurs les Maires du Puy-de-Dôme

OBJET : Cérémonie du 14 juillet 2022 – Pavoisement des édifices publics.

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'à l'occasion de la fête nationale, les bâtiments et édifices publics devront être pavoisés aux couleurs françaises toute la journée du jeudi 14 juillet 2022.

Je vous demande de veiller à ce que l'état des drapeaux utilisés soit toujours conforme au respect dû à l'emblème national.


Philippe CHOPIN

Copie à : Monsieur le secrétaire général de la Préfecture
Mesdames les sous-préfètes d'Ambert et de Thiers
Messieurs les sous-préfets d'Issoire et de Riom